



ASSEMBLEE GENERALE DU 1er février 2018

COMPTE RENDU

Début de la séance à 18h10

60 présents + 12 procurations

Remerciements pour leur présence à messieurs :

Ronan LOAS Maire de PLOEMEUR , Serge LECUYER responsable voirie et Patrick GOUELLO, délégué sécurité et cadre de vie

Avant de commencer notre réunion ayons une pensée pour nos fidèles adhérents décédés l'an passé :

Marie Claude BARAN, René BORGHI, Mr et Mme RIBERI, Jean Marie DOUCET, Christiane LE DREANT.

1- Rapport moral

2- Rapport d'activités

3- Bilan financier

4- Vote pour approbation

5- Renouvellement du tiers sortant

6- Questions/ Réponses .

1-RAPPORT MORAL

Je vous rappelle que les missions de l'AEP sont, la défense du cadre de vie, la protection de l'environnement et son embellissement, le développement des activités pour FORT BLOQUE et les villages environnants et se tenir informé des projets en cours. Quatre axes principaux sont privilégiés :

- Le suivi de l'aménagement urbain du FORT BLOQUE et des villages environnants (se tenir informé des projets en cours : ex PLU)
- La défense des espaces naturels qui sont notre patrimoine
- La défense de notre patrimoine marin, la faune et la flore sous- marine et nos plages, atouts très importants pour le tourisme.
- Le respect des lois environnementales

Notre association compte 86 familles adhérentes

L'AEP n'a pas de pouvoir de décision mais se veut un interlocuteur entre les habitants et les élus.

Pour être garant de son indépendance, l'AEP ne sollicite aucune subvention de la municipalité. Tous les membres du bureau sont des bénévoles.

Au cours de l'année 2017, le bureau s'est réuni une fois par mois en moyenne.

Toutes les réunions font l'objet d'un compte rendu écrit et diffusé à tous les membres du bureau et aux adhérents qui possèdent une adresse E MAIL

Nous essayons de rencontrer les élus de la commune une à deux fois par an pour faire le point sur les actions en cours et les projets futurs

2-RAPPORT D'ACTIVITES

REALISATIONS en 2017 (tous ces points ont été commentés verbalement)

- Repas de février : 52 participants autour d'un jambon grillé.

Le prochain repas aura lieu le 17 février 2018 , mais pour des raisons de place nous sommes obligés de limiter le nombre des convives à 45. Les inscriptions sont maintenant complètes.

- Club de lecture : réunion une fois par mois, le premier mardi de chaque mois dans la salle RENE GUY CADOU (en moyenne 10 participants). Emmanuelle a commenté le déroulement des réunions en insistant sur leur côté convivial.

Joseph Le Strat a fait remarquer qu'il était le seul homme à participer, il attend du renfort !

- Participation aux réunions de l' UMIVEM (Union pour la Mise en Valeur Esthétique du Morbihan)

Joseph Le Strat est le représentant pour l' AEP, il a fait l' historique de notre adhésion à cet organisation et rappelle qu' il représente l' AEP en préfecture pour le plan d' exposition au bruit.

- Participation à la fête des 5 Ports

Tout s'est bien déroulé et notre stand a reçu de nombreuses visites

- Intervention auprès de la Mairie pour évoquer la fermeture du magasin PROXI .

Ronan LOAS a expliqué pourquoi la Mairie ne pouvait pas intervenir : il s'agit d' un local privé , vendu à un acheteur privé. Une préemption ne peut être envisagée car Ploemeur n'est pas en « Danger commercial »

- Relance d'une demande d'un aménagement provisoire d'une alimentation électrique pour permettre à d'autres commerces de s'installer le vendredi , jour de marché.

Réponse de S Lécuyer /R Loas : il n'est pas envisageable de faire des travaux provisoires qui seraient une dépense inutile du fait d' un remaniement complet de la place des Goémoniers dans le programme général de restructuration du front de mer. S. Lecuyer rappelle que les normes d'implantation d'un marché sont très strictes et pour la plupart imposées par la Préfecture. Ce qui est positif c'est que nous avons déjà eu le Vendredi attribué comme jour de marché

- Taille d'entretien des tamaris par les services municipaux

La taille effectuée donne satisfaction à l'ensemble des commerces. En aucun cas nous ne souhaitons l'enlèvement de ces arbres qui ont un rôle important dans le maintien de la dune.

- Remise en état des ganivelles

Les ganivelles détériorées ont été remplacées

- Utilisation de la salle de l'office municipal de FORT BLOQUE pour toutes les réunions de l'AEP.

Disposer enfin d'une salle de réunion au FORT BLOQUE est très appréciable

Nous souhaiterions qu'un nom lui soit attribué.

- Installation d'une balise en décoration à l'arrivée au FORT BLOQUE

Par le passé cette balise était prêtée par le « Service des Phares et Balises » et devait être restituée après les fêtes. Maintenant celle qui est installée est la propriété de la commune et restera à demeure. S Lecuyer a précisé qu'un éclairage sera réalisé ultérieurement.

- Remise d'un don à l'organisation de la « LITTORAL 56* » (100€ et 3 bons d'achat de 20€)

Pour 2018 un don de 200€ a été prévu au budget.

* « ASSOCIATION POUR LA LUTTE CONTRE LE CANCER »

- Participation à l'inauguration du nouveau tronçon de la piste Vélos/Piétons.

L'AEP était représentée.

- Participation aux journées nettoyage des quartiers (3,4,5 juin 2017)

S Lecuyer indique que ces dates avaient été choisies en fonction du week-end de 3 jours, ce qui devait favoriser les présences dans les résidences secondaires. Cette opération sera reconduite en 2018.

EN COURS

- Refonte du site internet de l'AEP

Christine LE NORMAND travaille sur la refonte du site et lance un appel pour récupérer tous documents pouvant être insérer dans ce site

- Commun de village : le processus pour rentrer dans le domaine communal suit son cours. Nous souhaitons qu'un nom lui soit attribué. Des travaux provisoires pour éliminer les mares d'eau vont être faits rapidement

- Embellissement des abords du blockhaus : programmé fin hiver 2018

- Demande d'une campagne d'information sur la signification d'une zone 30

S. Lécuyer a rappelé les grandes lignes du code de la route à ce sujet :s' il y a un passage piéton à proximité, les piétons sont tenus de l'utiliser, s' il n'existe pas cette fois le piéton est prioritaire à tout moment . Evidemment la vitesse de 30 km/ h doit être aussi respectée

- Le réaménagement complet du front de mer est en cours d'étude mais cela ne se fera qu'à moyen terme . Ronan LOAS a expliqué en détails la démarche en cours.

Pour mener à bien ce grand projet la commune va travailler avec le cabinet PROTOURISME qui a déjà travaillé avec les communes de GROIX et PONT SCORFF

Ce projet s'inscrira dans le cadre du « Contrat d'Attraction Touristique » avec le conseil départemental. Les critères généraux pour prétendre à ce type de contrat sont remplis.

L AEP se tiendra informée de la progression de ce projet.

3- BILAN FINANCIER

Présentation JOSEPH LE STRAT –ELIANE LE HUNSEC

Ce budget est toujours consultable sur demande

4- VOTE POUR APPROBATION

Approbation à l'unanimité du rapport moral, du rapport d'activités et du budget .

5- RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT

Pas de sortant cette année. Un appel est lancé aux volontaires

6- QUESTIONS /REPNSES

Présence des chiens sur la plage :

-Ronan LOAS rappelle que les chiens sont interdits sur la plage du 15 juin au 15 septembre par arrêté préfectoral.

-Tour de France cycliste : le passage de la caravane est prévu à 10h44 et le passage des coureurs à 12h44

CLOTURE DE LA SEANCE A 19H50

PG LE 5 FEVRIER 2018

6 de6